

Excusés : Françoise Rochette, procuration donnée à Alain Jarlier.
Wilfried Malige, procuration donnée à Isabelle Marchaud,
Stéphane Archer, n'a pas donné de procuration.
William Zanutto est nommé secrétaire de séance. Nombre de votant : 14

1. Assurance statutaire

Groupama nous propose un contrat permettant de couvrir 100% des arrêts de travail de nos employés après une franchise de 20 jours pour une cotisation de 6.48%. L'option d'une franchise à 10 jours est également proposée pour une cotisation de 6.71%. Le conseil autorise Alain Jarlier de signer le contrat avec 20 jours de franchise.

2. Piste forestière

La piste sera constituée de 2 plateformes de stockage bois, le chemin existant étant suffisamment large il ne sera pas utile d'avoir une emprise supplémentaire sur les terrains privés. La maîtrise d'œuvre peut être proposée à l'entreprise CPF pour un cout de 8% des travaux HT ou Sylvénergie pour 12%. Le début des travaux étant prévus pour février 2024. 14 votes pour le choix CPF.

3. Zones d'accélération des énergies renouvelables

L'implantation des installations des structures d'énergie renouvelable peut être encadrée par la mise en place de zone d'accélération. Ces zones sont alors privilégiées pour les projets sans pour autant être une obligation. Deux zones sont proposées : le terrain de « la quille » pour son emplacement excentré du village et la zone du Pont de Lamothe pour la présence de nombreux bâtiments professionnels. 13 Pour, 1 abstention (Guillaume Pons).

4. Promesse de bail ENOVA Energie, projet photovoltaïque

La société ENOVA propose un bail pour l'utilisation du terrain de la Quille leur permettant d'exploiter un projet photovoltaïque. Le loyer proposé est de 9300€/hectare. Aucun investissement n'est supporté par la commune. Le conseil demande à être vigilant sur l'implantation (en terrasse pour épouser le terrain naturel) et de conserver une surface pour une utilisation communale éventuelle. Le bail a été lu par une étude notariale qui nous assure sa bonne rédaction. Le conseil donne son accord pour la signature du bail. 14 pour.

5. Cour de l'école : Maîtrise d'œuvre et demande de DETR et de Fond Vert

La réfection de la cour de l'école sera le projet 2024. Une étude faite par le CAUE propose des solutions alliant sécurité, nouveaux espaces verts, zone de jeux. Les enseignants ont été consultés et leur avis sera pris en compte dans le choix du projet définitif. Les demandes de subvention (DETR et Fond Vert) devant être déposé avant le 01.12.203 nous proposons de déposer ce projet estimé à 128000€ HT aux demande de subventions 2024. 14 pour.

6. Vestiaire du Stade

L'architecte en charge des plans nous propose un bâtiment de 268m2 à construire complété par un auvent de 37m2. Le chiffrage estimé par Mr Rovira avoisine le montant de l'indemnisation d'assurance. Le conseil sera très vigilant au non dépassement de cette enveloppe. Le chiffrage exact sera connu à l'ouverture des pli de l'appel d'offre que nous allons lancer. Nous nous laissons le choix de revoir le projet si l'enveloppe était dépassée.

7. Travaux de la Côtierie

Conformément à l'arrêté de déport, Marjorie Pignol se retire de la salle du conseil. Les travaux subissent un dépassement de 7000€. En cause les diverses modifications apportées.

8. Participation RASED Brioude

Cette structure permet de venir en aide aux élèves en difficulté. La participation s'élève à 2.28€/élève soit 152.76€ . 14 pour.

9. Convention Service commun d'urbanisme

Renouvellement de la collaboration des seervices de la communauté de communes pour l'instruction des permis de construire.

10. Bilan de mi-mandat

Un bilan de mi-mandat est présenté par Marjorie Pignol, consultable sur le site internet de la mairie.